

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique conjointe relative à une demande d'autorisation de défrichement et de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc

De : Karola Kolbe <karolakolbe@yahoo.fr>

Date : 28/05/2022 18:34

Pour : "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

Objet : Contribution à l'enquête publique conjointe relative à une demande d'autorisation de défrichement et de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit Malaga.

Sur invitation de l'association AmiLure le 15 mai 22, je me suis rendu dans la commune d'Aubignosc pour voir de mes propres yeux l'emplacement du lieu-dit Malaga.

Le projet du parc industriel de PV prévoit un endroit sur une forte pente. On peut supposer qu'en cas de forte pluie, l'érosion va aller bon train. Qu'en disent les géologues et les scientifiques GREC-SUD (GIEC local ayant travaillé sur la région PACA) ? Tous leurs rapports disent que l'artificialisation des sols contribue au réchauffement.

Selon cette même récente étude du GREC-SUD, nous habitons une région avec des atouts exceptionnels face au changement climatique. Selon les interventions humaines, nous pouvons conserver ces atouts ou les détruire. Est-ce que les maires des communes de la région ont pris connaissance de ces rapports ?

Je déplore également la non concertation entre toutes les communes pour l'installation de ces parcs. Chaque commune veut tirer son « bénéfice » (petit bénéfice comparé au gain des sociétés opérateur) à court terme. En cas de réalisation, le site de Malaga participera à un mitage monstrueux de l'espace naturel et forestier dans la Montagne de Lure. Car beaucoup d'autres projets se préparent sans grande concertation en amont avec les habitant.es du territoire. Que diront les jeunes générations dans 30 ans, confrontées aux résultats de cet engouement pour ces parcs industriels sans réelle réflexion globale ? Les sociétés promotrices de ces installations ne seront plus là ni pour la gestion des déchets, ni pour remettre en état l'espace naturel.

Face au réchauffement climatique, il faut préserver les espaces naturels, agricole et forestiers qui sont nos meilleurs puits de carbone, et promouvoir l'installation de panneaux solaire sur des espaces déjà anthropisés, mais avant tout réfléchir à la sobriété énergétique. Nous n'avons qu'une planète avec des ressources limitées. On nous raconte que l'énergie solaire est développée pour remplacer les énergies fossiles, alors qu'elle se rajoute à l'existant dans la logique du toujours plus.

Je souhaite que les politiques et élu.es à tous les échelons prennent conscience qu'il est grand temps de changer de paradigme, et qu'un réel dialogue avec les habitant.es du territoire s'installe pour aussi mener une réflexion à long terme.

L'association d'Aubignosc « Lure Nature » a calculé qu'1,7 hectare de panneaux PV suffirait pour l'autoconsommation de la commune et de sa population.

Une production d'énergie devrait être réfléchi au plus près des réels besoins locaux avec

les usagers. Les transports d'énergie électrique sur de longues distances représentent des pertes importantes. Les matières et le coût énorme des installations de pylônes, câbles etc pourraient être économisées et investies dans une production énergétique plus décentralisée pour plus d'autonomie communale.

Je soutiens la demande de l'association AmiLure pour un moratoire sur les installations de PV dans la Montagne de Lure, et je me prononce contre le projet de Parc industriel PV sur le site du lieu-dit Malaga à Aubignosc.

Karola Kolbe, le 27 mai 2022
